

# Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

15<sup>e</sup> séance, 17<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Commission scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 26 mai 2015, à 19 h 30, au centre administratif au 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur François Caron.**

## **Membres du conseil des commissaires présents :**

Monsieur François Caron, président du conseil des commissaires et du comité exécutif  
Monsieur Michel Bédard, commissaire  
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif  
Madame Lynda Bilodeau, commissaire  
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire  
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent  
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire  
Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay, commissaire-parent  
Monsieur Richard Légaré, commissaire  
Monsieur Matthieu Mellon, commissaire-parent  
Madame Catherine Nadeau, commissaire  
Monsieur Freddy Ntako, commissaire  
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent  
Monsieur Marcel Vézina, commissaire  
Monsieur Denis Vien, commissaire

## **Membre du conseil des commissaires absent :**

Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

## **Membres du personnel administratif présents :**

Madame Esther Lemieux, directrice générale  
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport  
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint  
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications  
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles  
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs  
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

## **1.0 PRÉLIMINAIRES**

### **1.1 Recueillement**

### **1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président**

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires en date du 26 mai 2015 ouverte à 19 h 30.

# Procès-verbal du conseil des commissaires

## Commission scolaire des Navigateurs

### 1.3 Vérification de la légalité de la séance

#### 1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

#### 1.3.2 Quorum

Le directeur général adjoint, monsieur Benoit Langlois, confirme qu'il y a quorum.

CC-14-15-138

### 1.4 Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lynda Bilodeau et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant :

#### 1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 avril 2015
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondances
- 1.9 Rapport du président

#### 2.0 Décisions

- 2.1 Détermination de nouvelles zones désignées à risque au devis de transport
- 2.2 Composition du conseil d'établissement de l'École de Taniata – Modification
- 2.3 Demande d'autorisation d'utilisation des surplus pour fins d'investissement – Projet d'amélioration des locaux du service de garde – École Saint-Dominique
- 2.4 Demande d'ajout d'espace – Agrandissement de l'École du Grand-Voilier, Saint-Laurent
- 2.5 Demande d'ajout d'espace – Nouvelle école Saint-Apollinaire
- 2.6 Adoption du plan d'effectif général 2015-2016 du personnel de soutien
- 2.7 Adoption du plan d'effectif général 2015-2016 du personnel professionnel régulier

#### 3.0 Information

- 3.1 Rapport de la directrice générale
- 3.2 Suivi de la rencontre des présidents et directeurs généraux
- 3.3 Budget 2015-2016

#### 4.0 Rapport des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité EHDAA
- 4.6 Comité de parents

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

### 5.0 Questions diverses

#### 5.1 Questions et messages des commissaires

### 6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-14-15-139

#### 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 avril 2015

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 avril 2015 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 22 mai 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

DE dispenser le directeur général adjoint, monsieur Benoit Langlois, de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 avril 2015 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

#### 1.6 Interventions du public et période de questions

##### Sujet :

*Opposition au transfert d'élèves de l'École de la Source vers d'autres écoles pour l'année scolaire 2015-2016 et dépôt de la résolution du conseil d'établissement de l'école à cet égard ainsi que celles des conseils municipaux de Laurier-Station et d'Issoudun*

Monsieur Ghislain Lepage, président du conseil d'établissement de l'École de la Source, fait la lecture et le dépôt des résolutions adoptées par le conseil d'établissement de l'École de la Source ainsi que les conseils municipaux de Laurier-Station et d'Issoudun par lesquelles ils manifestent leur désaccord au transfert d'élèves de l'École de la Source vers d'autres écoles pour l'année scolaire 2015-2016 et demandent à la Commission scolaire des Navigateurs de revoir sa décision et ainsi respecter le droit des enfants à l'éducation dans leur milieu.

##### Sujet :

*Information relative aux négociations à la suite des dépôts de la partie patronale*

Madame Jacqueline Bernier, vice-présidente du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives, et monsieur Éric Couture, secrétaire-trésorier, donnent de l'information relative aux négociations à la suite des dépôts de la partie patronale et font part de leurs préoccupations.

##### Sujet :

*Adoption du plan d'effectif pour l'année scolaire 2015-2016 et information relative aux plans d'effectif antérieurs*

Monsieur Stéphane Lacasse, président du Syndicat soutien scolaire des Navigateurs, donne de l'information relative au plan d'effectif à être adopté pour l'année scolaire 2015-2016 et fait part de ses

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

préoccupations au regard de l'abolition de postes et la surcharge de travail pour le personnel de soutien.

### Sujet :

*Information relative aux négociations à la suite des dépôts de la partie patronale et adoption du plan d'effectif pour l'année scolaire 2015-2016*

Monsieur Marc Bernier, président du Syndicat du Personnel Professionnel de l'Éducation Chaudière-Appalaches, fait la lecture de la lettre déposée par laquelle il fait part des préoccupations du personnel professionnel des commissions scolaires et des conséquences envisagées sur leurs conditions de travail à la suite du dépôt du cahier de demandes du Comité patronal de négociation.

Monsieur Éric Demers, animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire à l'École secondaire de l'Envol, donne de l'information relative au rôle du service d'animation de vie spirituelle et d'engagement communautaire dans le milieu scolaire. Il fait part de ses préoccupations au regard de la diminution de ce service prévue au plan d'effectif à être adopté pour l'année scolaire 2015-2016 et demande que soit révisée cette décision.

### **1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire**

Aucune intervention

CC-14-15-140

### **PROPOSITION DE HUIS CLOS**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**QUE** les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

Il est 20 h 10.

CC-14-15-141

### **PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lynda Bilodeau et résolu :

**QUE** les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

Il est 20 h 29.

### **1.8 Correspondances**

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

### 1.9 Rapport du président

Monsieur François Caron, président, donne de l'information sur différents sujets à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

Monsieur Mathieu Boilard, commissaire, réitère la demande à monsieur Matthieu Mellon, commissaire-parent, et monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay, commissaire-parent, de quitter la séance.

Monsieur Caron, demande la collaboration de tous les membres du conseil des commissaires afin que la séance puisse se poursuivre et rappelle que monsieur Mellon, a confirmé un peu plus tôt qu'il cessait tout enregistrement.

### 2.0 DÉCISIONS

#### 2.1 Détermination de nouvelles zones désignées à risque au devis de transport

**ATTENDU** l'incohérence constatée lors de l'analyse des zones désignées à risque dans le secteur Saint-Henri;

**ATTENDU** la nécessité de déterminer de nouvelles zones désignées à risque dans le bassin de l'École de l'Étoile, située dans l'arrondissement Saint-Nicolas à Lévis;

**ATTENDU** les critères de désignation d'une zone à risque tels que stipulés à la *Politique relative au transport scolaire*;

**ATTENDU** la recommandation des membres du comité consultatif de transport;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jean-François Labbé et résolu :

**QUE** le conseil des commissaires procède à l'homologation desdites zones tel que présenté.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

*Monsieur Freddy Ntako quitte, il est 21 h.*

#### 2.2 Composition du conseil d'établissement de l'École de Taniata – Modification

**ATTENDU** la résolution numéro CC-98-99-059 relative à la composition du conseil d'établissement de l'École de Taniata adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance du 25 août 1998;

**ATTENDU** la demande des membres du personnel de l'École de Taniata;

**ATTENDU** les résultats des consultations effectuées auprès du personnel enseignant (Syndicat de l'enseignement des Deux Rives) et du personnel de soutien (Syndicat soutien scolaire des Navigateurs);

**ATTENDU** l'article 43 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CC-14-15-142  
TRANSPORT

CC-14-15-143  
DGA

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**QUE** la composition du conseil d'établissement de l'École de Taniata s'établisse comme suit à compter de l'année scolaire 2015-2016 :

**HYPOTHÈSE 3** (avec service de garde)

7 parents

4 membres du personnel enseignant

1 membre du personnel professionnel

1 membre du personnel de soutien

1 membre du personnel du service de garde

2 représentants de la communauté

**TOTAL : 16 REPRÉSENTANTS**

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-14-15-144  
DGA

**2.3 Demande d'autorisation d'utilisation des surplus pour fins d'investissement – Projet d'amélioration des locaux du service de garde – École Saint-Dominique**

**ATTENDU** que le projet d'amélioration des locaux du service de garde de l'École Saint-Dominique a été présenté aux parents lors d'une assemblée générale spéciale tenue le 17 septembre 2014 et que ceux-ci, par résolution, sont favorables au projet;

**ATTENDU** que ledit projet a été approuvé par les membres du conseil d'établissement de l'École Saint-Dominique lors de leur séance du 20 mai 2015;

**ATTENDU** que le projet a été soumis et approuvé par la Direction générale;

**ATTENDU** que ledit projet vise à répondre aux besoins du service de garde et à la qualité de l'environnement physique de l'école;

**ATTENDU** que le service de garde répond aux critères de qualité énoncés à l'article 3.2 de la *Politique relative aux services de garde en milieu scolaire ainsi qu'à la gestion et à l'utilisation de leurs surplus financiers*;

**ATTENDU** qu'un surplus d'exercice financier a été observé depuis les deux dernières années;

**ATTENDU** que le surplus accumulé représente 50 % des coûts du projet, à moins que la participation financière du service de garde soit inférieure à 50 000 \$;

**ATTENDU** qu'aucune augmentation de la tarification ne sera effectuée au cours de la période d'accumulation des surplus pour l'autofinancement du projet, à l'exception d'une augmentation liée aux coûts de l'indexation des salaires;

**ATTENDU** que le projet respecte tous les critères énumérés à la *Politique relative aux services de garde en milieu scolaire ainsi qu'à la gestion et à l'utilisation de leurs surplus financiers*;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Marcel Vézina et résolu :

**D'APPROUVER** le projet d'amélioration des locaux du service de garde de l'École Saint-Dominique;

**D'AUTORISER** qu'un montant de 82 000 \$ soit utilisé à même le surplus du service de garde de l'École Saint-Dominique aux fins de financement des travaux susmentionnés;

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

**QUE** la direction de l'École Saint-Dominique s'adresse aux Services des ressources matérielles pour la réalisation du projet.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-14-15-145  
SRM

### 2.4 Demande d'ajout d'espace – Agrandissement de l'École du Grand-Voilier, Saint-Laurent

**ATTENDU** les projections de la clientèle pour les années 2016 à 2019 aux écoles des bassins de Saint-Nicolas et de Saint-Rédempteur;

**ATTENDU** la capacité maximale atteinte des écoles du territoire d'analyse visé par la présente demande d'ici l'année scolaire 2015-2016;

**ATTENDU** que le transfert des élèves de ce secteur vers d'autres municipalités (Charny ou Saint-Romuald) implique un temps de transport important le matin et le soir en raison de la distance et de la problématique de circulation près des ponts;

**ATTENDU** les développements domiciliaires dans d'autres secteurs du territoire de la Commission scolaire des Navigateurs qui engendrent le transfert d'élèves vers l'École Saint-Louis-de-France sise à Charny;

**ATTENDU** les nombreux projets de développements domiciliaires dans le secteur de Saint-Nicolas et de Saint-Rédempteur d'ici 2017;

**ATTENDU** que l'ajout d'espace découlant de la construction de l'École de l'Étoile, en voie de parachèvement, ne saura répondre aux besoins de logement de la clientèle;

**ATTENDU** la présence d'un bâtiment préfabriqué à l'École du Grand-Voilier, Saint-Laurent, bâtiment ayant atteint et même dépassé sa durée de vie utile et son aliénation devenant nécessaire;

**ATTENDU** la baisse des ratios au primaire et son impact sur les besoins en locaux dans chacune des écoles autant pour les services pédagogiques que pour ceux offerts aux services de garde;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Richard Légaré et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adresse au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, monsieur François Blais, par la voie de son président, monsieur François Caron, une demande d'agrandissement de l'École du Grand-Voilier, Saint-Laurent, afin de faire face à l'accroissement de la clientèle prévue dans les prochaines années sur le territoire de la Commission scolaire des Navigateurs et plus particulièrement dans le quartier Saint-Nicolas de la ville de Lévis;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer et à transmettre, sur demande, aux autorités compétentes du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les documents pertinents à l'analyse de cette demande.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-14-15-146  
SRM

### 2.5 Demande d'ajout d'espace – Nouvelle école Saint-Apollinaire

**ATTENDU** l'augmentation de la clientèle scolaire dans le bassin de l'École des Quatre-Vents de la municipalité de Saint-Apollinaire comme il appert aux dernières statistiques fournies par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

**ATTENDU** la capacité maximale atteinte de l'École des Quatre-Vents à compter de l'année scolaire 2015-2016;

**ATTENDU** que le transfert des élèves de ce secteur vers d'autres territoires ou municipalités implique un temps de transport important le matin et le soir en raison de la distance et que les établissements les plus proches ayant de l'espace se situent à plus de 20 km;

**ATTENDU** les développements domiciliaires constatés et à venir sur le territoire de la municipalité de Saint-Apollinaire;

**ATTENDU** qu'il s'avère techniquement difficile d'envisager un agrandissement de l'École des Quatre-Vents de plus de quatre locaux de classe;

**ATTENDU** la baisse des ratios au primaire et l'impact de la pondération à priori pour les élèves codifiés sur les besoins en locaux dans chacune des écoles autant pour les services pédagogiques que pour ceux offerts au service de garde;

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Apollinaire détient un terrain apte à accueillir une nouvelle école;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adresse au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, monsieur François Blais, par la voie de son président, monsieur François Caron, une demande de construction d'une nouvelle école afin de faire face à l'accroissement de la clientèle prévue dans les prochaines années sur le territoire de la Commission scolaire des Navigateurs et plus particulièrement dans les limites de la municipalité de Saint-Apollinaire;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer et à transmettre, sur demande, aux autorités compétentes du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les documents pertinents à l'analyse de cette demande.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

*Le point 3.3 – Budget 2015-2016 sera traité avant le point 2.6 – Adoption du plan d'effectif général 2015-2016 du personnel de soutien.*

### **3.3 Budget 2015-2016**

Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que les paramètres de financement 2015-2016 ont été reçus et en présente les principaux éléments qui révèlent qu'au final, près de 5 000 000 \$ sont présentement manquants pour atteindre l'équilibre budgétaire. Les travaux à être réalisés par les membres du comité budgétaire de la Commission scolaire des Navigateurs débuteront le 27 mai 2015. Il répond aux questions des commissaires.

*Le point 4.0 – Rapport des comités sera traité après le point 3.2 – Suivi de la rencontre des présidents et directeurs généraux.*



**Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-14-15-147  
SRH

**2.6 Adoption du plan d'effectif général 2015-2016 du personnel de soutien**

**ATTENDU** les dispositions de la convention collective régissant le personnel de soutien;

**ATTENDU** la recommandation de la directrice générale;

**ATTENDU** la recommandation du directeur des Services des ressources humaines et des communications;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lynda Bilodeau et résolu :

**QUE** le plan d'effectif 2015-2016 du personnel de soutien soit, et par la présente, adopté tel qu'il apparaît au document déposé et à être versé aux archives selon les délais prévus au calendrier de conservation.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-14-15-148  
SRH

**2.7 Adoption du plan d'effectif général 2015-2016 du personnel professionnel régulier**

**ATTENDU** les dispositions de la convention collective régissant le personnel professionnel;

**ATTENDU** la recommandation de la directrice générale;

**ATTENDU** la recommandation du directeur des Services des ressources humaines et des communications;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**QUE** le plan d'effectif 2015-2016 du personnel professionnel soit, et par la présente, adopté tel qu'il apparaît au document déposé et à être versé aux archives selon les délais prévus au calendrier de conservation.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**3.0 INFORMATION**

**3.1 Rapport de la directrice générale**

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente son rapport tel que déposé à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information additionnelle.

**3.2 Suivi de la rencontre des présidents et directeurs généraux**

Monsieur François Caron, président, donne de l'information à l'ensemble des membres du conseil des commissaires concernant la rencontre des présidents et directeurs généraux organisée par la Fédération des commissions scolaires du Québec, ayant été tenue le 13 mai 2015 à Québec.

*Le point 3.3 – Budget 2015-2016 a été traité après le point 2.5 – Demande d'ajout d'espace – Nouvelle école Saint-Apollinaire.*

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

### 4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

#### 4.1 Comité exécutif

Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité, donne de l'information à l'ensemble des membres du conseil des commissaires concernant les décisions prises lors de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 12 mai 2015.

#### 4.2 Comité de vérification

Monsieur Mathieu Boilard, président du comité, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires qu'une rencontre du comité de vérification a été tenue ce jour même.

#### 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Madame Catherine Nadeau, présidente du comité, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires qu'une rencontre du comité de gouvernance et d'éthique est prévue le 15 juin 2015.

#### 4.4 Comité des ressources humaines

Aucun point

#### 4.5 Comité EHDAA

Monsieur Matthieu Mellon, président du comité, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des discussions qui ont eu lieu lors de la rencontre du comité EHDAA tenue le 4 mai 2015.

#### 4.6 Comité de parents

Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des discussions qui ont eu lieu lors de la rencontre du comité de parents tenue le 11 mai 2015.

### 5.0 QUESTIONS DIVERSES

#### 5.1 Questions et messages des commissaires

Quelques membres du conseil des commissaires demandent des précisions et donnent certaines informations ou suggestions.

#### PROPOSITION DE HUIS CLOS

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lynda Bilodeau et résolu :

**QUE** les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

Il est 22 h 27.

Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs

CC-14-15-150

**PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Mathieu Boilard et résolu :

**QUE** les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

Il est 22 h 49.

CC-14-15-151

**6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

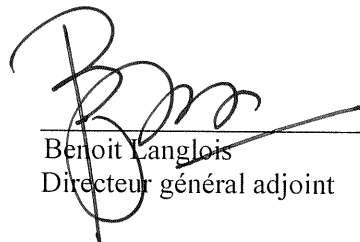
**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Marcel Vézina et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 22 h 50.

**ADOPTÉE** à l'unanimité



François Cafon  
Président



Benoit Langlois  
Directeur général adjoint